

# Plan de déploiement technologique de la CSDN

Septembre 2015

Services éducatifs



# Mise en contexte

Les **technologies numériques** font pleinement partie de la vie quotidienne des jeunes. Ils les utilisent chaque jour dans leurs études et pour leurs loisirs. Ils en auront besoin demain pour travailler, vivre et exercer leur citoyenneté dans une société profondément transformée par les usages du numérique, de l'Internet et des réseaux sociaux.

## Vision de la CS

### Développement d'un citoyen numérique responsable

C'est la **responsabilité de l'école** de développer chez les élèves les **compétences du 21<sup>e</sup> siècle**, c'est-à-dire de leur faire acquérir les **savoirs fondamentaux** qui leur permettront de vivre demain en citoyens libres et responsables, autonomes et créatifs, capables de collaborer, de participer et d'échanger, ayant acquis une maîtrise suffisante des nouveaux langages et modes d'expression et de production induits par les outils numériques.

## La technopédagogie... une définition

La technopédagogie sous-tend une **réflexion** et un **judicieux arrimage** entre la pédagogie et la technologie. Ce terme renvoie à des pratiques qui considèrent à la fois les aspects pédagogiques (ex. : méthodes d'enseignement et d'apprentissage, motivation, compétences à développer chez les étudiants, etc.) et les aspects technologiques (ex. : utilisation de l'ordinateur, du web, des tableaux blancs interactifs, etc.). Dans cette perspective, les moyens technologiques qui sont ciblés et utilisés par les enseignants viennent soutenir le recours à des **pédagogies actives**. Ils sont mis **au service de l'apprentissage des étudiants**. Les technologies sont donc considérées comme des moyens, au service des pédagogies actives et non comme une fin en soi. La finalité commune de ces innovations est l'**amélioration de la qualité des apprentissages** des élèves.

Source : <http://www.cedit.ca/definition-de-la-technopedagogie/>

# Les 10 compétences que les jeunes d'aujourd'hui doivent maîtriser pour le monde de demain

1. Capacité à **communiquer** de façon efficace, avec les technologies.
2. Capacité à **chercher l'information** de façon efficace, avec les technologies.
3. Capacité à **présenter l'information** de façon efficace, avec les technologies.
4. Capacité à **organiser l'information** de façon efficace, avec les technologies.
5. Capacité à **résoudre des problèmes** de façon efficace, avec les technologies.
6. Capacité à **collaborer de façon efficace**, avec les technologies
7. Capacité à **faire preuve d'esprit critique** dans l'usage des technologies
8. Capacité à **lire** de façon efficace.
9. Capacité à **avoir une image numérique publique adéquate**.
10. Capacité à **savoir travailler avec l'image, le son et la vidéo**.

Par Thierry KARSENTI, M.A., M.Ed., Ph.D. Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les technologies en éducation, Université de Montréal

# **Cinq chantiers à mettre en œuvre 2015-2016 à 2019-2020**

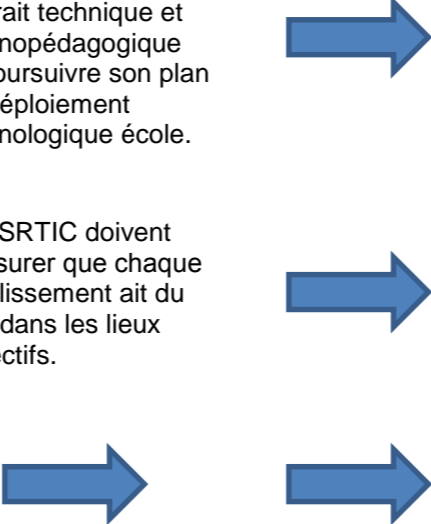

1. Mettre la technologie mobile au service de l'élève.
2. Assurer le développement professionnel en technologie.
3. Intégrer les technologies dans toutes les disciplines scolaires.
4. Favoriser l'utilisation des outils de communication, de collaboration et de réseautage (ex. : médias sociaux).
5. Développer des citoyens numériques avisés et responsables.

Technique

## **Chantier 1 : but et raison d'être**

**Chaque école devra mettre en place des classes où chaque élève a accès à des outils technologiques en nombre suffisant pour lui permettre de développer de façon efficace ses compétences technologiques.**

Un environnement technologique encourage la créativité et l'innovation, facilite la communication et la collaboration, soutient la recherche d'informations numériques, augmente la pensée critique et donne des occasions de résoudre des problèmes.

<p style="text-align: center;"><b>An 1</b> <b>2015-2016</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>An 2 et 3</b> <b>2016-2018</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>An 4</b> <b>2018-2019</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>An 5</b> <b>2019-2020</b></p>
<p>Chaque établissement doit produire son portrait technique et technopédagogique<sup>1</sup> ainsi que son plan de déploiement technologique école.</p> <p>Les SRTIC s'assurent que chaque établissement ait du Wifi dans toutes les salles de classe où il y a de l'équipement mobile.</p> <p>Chaque établissement doit mettre en place un soutien technique et pédagogique (Brigade d'élèves, Comité TIC, répondant TIC, etc.) à géométrie variable qui soit proactif.</p>	<p>Annuellement, chaque établissement doit mettre à jour son portrait technique et technopédagogique et poursuivre son plan de déploiement technologique école.</p> <p>Les SRTIC doivent s'assurer que chaque établissement ait du Wifi dans les lieux collectifs.</p> <p style="text-align: center;">  </p>	<p>Chaque établissement atteint les objectifs de son plan de déploiement technologique et prévoit la réalisation d'enquêtes ou de sondages de façon périodique auprès de tous ses acteurs scolaires pour en assurer la pérennité.</p> <p>Le SRTIC doit s'assurer que chaque établissement ait un Wifi efficace dans tout l'établissement.</p> <p style="text-align: center;">  </p>	<p style="text-align: center;"><b>Consolidation</b></p>

<sup>1</sup>

2 aspects

- technique — flotte d'appareils, état du Wifi, emplacement, nombre et qualité des bornes, ressources humaines, etc.
- technopédagogique — Ce terme renvoie à des pratiques qui considèrent à la fois les aspects pédagogiques (ex. : méthodes d'enseignement et d'apprentissage, motivation, compétences à développer chez les élèves, etc.) et les aspects technologiques (ex. : utilisation de l'ordinateur, du web, des tableaux blancs interactifs, etc.).

Chaque établissement doit donner accès à différents périphériques multimédias interactifs (TNI, PNI, Apple TV, projecteur numérique, etc.)  
(dernière année de la mesure-école 2.0)

Chaque classe doit être dotée d'un moins un périphérique multimédia interactif (TNI, PNI, Apple TV, projecteur numérique, etc.)








Formation

## **Chantier 2 : but et raison d'être**

**La formation continue, gage de succès de l'intégration des TIC dans l'enseignement et l'apprentissage, sera déployée dans tous les secteurs d'activités.**

Le développement professionnel en intégration des TIC de tout le personnel est fondamental pour le succès de tous les élèves.






<p style="text-align: center;"><b>An 1</b> <b>2015-2016</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>An 2 et 3</b> <b>2016-2018</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>An 4</b> <b>2018-2019</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>AN 5</b> <b>2019-2020-</b></p>
<p>Chaque établissement doit <b>favoriser</b> le développement technologique de <b>tous ses acteurs éducatifs</b>.</p> <p>Les directions d'école doivent <b>sensibiliser</b> l'équipe-école par rapport à la mise en place d'un plan de développement technologique personnel (qui soit en lien avec le plan de déploiement technologique de l'école) pour l'année 2016-2017.</p> <p>Les services éducatifs mettent en place des formations qui favorisent l'intégration des TIC.</p> <p>Les services éducatifs offrent aux directions des formations et des accompagnements en lien avec l'intégration des technologies (CAP TIC).</p>	<p>Chaque établissement doit <b>prioriser</b> le développement technologique de <b>tous ses acteurs éducatifs</b>.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Chaque enseignant doit produire un <b>plan de développement technologique personnel</b> (un canevas d'aide à l'identification des besoins sera fourni aux écoles) qui soit en lien avec le plan de déploiement technologique de l'école et supervisé par la direction.</p> <p>Chaque enseignant doit bonifier son plan de développement technologique personnel et en assurer la mise en œuvre.</p> <p>Les services éducatifs poursuivent la mise en place de formations qui répondent aux besoins identifiés dans les plans de développement technologiques des enseignants.</p> <p style="text-align: center;"></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Les services éducatifs favorisent la mise en place de formations en ligne, de formations à distance ou de visioconférences et du mobile learning pour les enseignants.</p> <p style="text-align: center;"></p>	<p style="text-align: center;"><b>CONSOLIDATION</b></p>

## **Chantier 3 : but et raison d'être**

**Les TIC seront intégrées dans toutes les disciplines, et ce, à tous les niveaux.**

L'intégration des TIC dans toutes les disciplines scolaires permet de développer collectivement plusieurs compétences du 21<sup>e</sup> siècle, par exemple, développer chez les élèves leur capacité à résoudre des problèmes de façon efficace, à collaborer, à faire preuve d'esprit critique dans l'usage des technologies, etc.

<p style="text-align: center;"><b>An 1</b> <b>2015-2016</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>An 2 et 3</b> <b>2016-2018</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>An 4</b> <b>2018-2019</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>AN 5</b> <b>2019-2020</b></p>
<p>Chaque établissement doit favoriser la mise en place d'innovations technologiques par les individus les plus proactifs.</p> <p>Chaque établissement doit introduire du matériel numérique dans le cursus scolaire de ses élèves.</p> <p>Chaque établissement doit favoriser l'usage réfléchi des technologies pour apprendre, tout en amenant les utilisateurs à se préoccuper de la qualité de la langue.</p>	<p>Chaque établissement doit favoriser la mise en place d'innovations technologiques par tous les enseignants.</p> <p>Chaque établissement utilise du matériel numérique dans le cursus scolaire de ses élèves.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Chaque établissement doit favoriser l'utilisation de plateformes de formation virtuelles (Google Classroom, iTune U, Challenge U, etc.)</p>	<p>Chaque établissement doit s'assurer de la mise en place d'innovations technologiques par tous les enseignants.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Chaque établissement doit intégrer des plateformes de formation virtuelles (Google Classroom, iTune U, Challenge U, etc.)</p>	<p style="text-align: center;"><b>CONSOLIDATION</b></p>

Communication








## Chantier 4 : but et raison d'être

**Chaque école devra utiliser et promouvoir l'utilisation d'outils de communication, de diffusion et de réseautage.**

Les médias sociaux permettent une veille technologique, assurent une ouverture sur le monde, offrent des situations authentiques de communication et de partage, provoquent la réalisation de projets collaboratifs et leur diffusion.

L'utilisation des médias sociaux, à la CSDN, est régie par une charte. Celle-ci précise l'encadrement nécessaire qui accompagne l'évolution des technologies de l'information et des communications.

Voir la *Charte des médias sociaux de la CSDN*





<p style="text-align: center;"><b>An 1</b> <b>2015-2016</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>An 2 et 3</b> <b>2016-2018</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>An 4</b> <b>2018-2019</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>AN 5</b> <b>2019-2020</b></p>
<p>Chaque établissement doit posséder et animer sa page Web, réalisée selon les standards de qualité actuels.</p> <p>Chaque établissement doit sensibiliser son personnel aux réseaux sociaux (page Facebook, compte twitter, etc.)</p> <p>Des écoles pilotes (École de l'Étoile, École de l'Envol, École secondaire Les Etchemins, École Clair-Soleil) utilisent le Portail Écho pour leurs communications avec les élèves et les parents.</p>	<p>Chaque établissement doit actualiser et entretenir sa page Web. </p> <p>Chaque établissement doit promouvoir sa présence sur les réseaux sociaux auprès du personnel, des parents et de la communauté. </p> <p>Chaque établissement doit <b>systematiquement</b> utiliser le portail Écho pour ses communications avec les élèves et les parents. </p> <p>Chaque établissement doit systématiser la diffusion des réalisations (scolaires et parascolaires) des élèves sur différents médias (site Web de l'école, Facebook, Twitter, YouTube, etc.). </p>	<p></p> <p></p> <p></p> <p>Dans un souci d'ouverture sur le monde, chaque établissement doit être en lien avec d'autres communautés éducatives.</p>	<p style="text-align: center;"><b>CONSOLIDATION</b></p>

## Chantier 5 : but et raison d'être

**Chacun, intervenants et apprenants, devra développer sa capacité à avoir une image numérique publique adéquate et responsable.**

Afin de favoriser un comportement éthique et sécuritaire en ligne, il est important que tous les intervenants se préoccupent de la citoyenneté numérique. En effet, tous les adultes jouant un rôle-clé auprès des élèves doivent d'abord exercer leur cybercitoyenneté de façon éthique et responsable, puis amener les élèves à le faire également.

Voir la Nétiquette

<p align="center"><b>An 1</b> <b>2015-2016</b></p>	<p align="center"><b>An 2 et 3</b> <b>2016-2018</b></p>		<p align="center"><b>An 4</b> <b>2018-2019</b></p>	<p align="center"><b>AN 5</b> <b>2019-2020</b></p>
<p>Chaque établissement doit s'assurer que le personnel et les élèves respectent les principes véhiculés dans les documents relatifs à l'identité numérique publiés par la CSDN (par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Le guide pour gestionnaire de pages Facebook</a></li> <li>• <a href="#">La nétiquette</a></li> <li>• <a href="#">La charte des médias sociaux</a>)</li> </ul>	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <p>Chaque établissement doit réaliser un plan de prévention et d'intervention pour contrer la cyberintimidation et sensibiliser à la cybersécurité, avec l'aide, entre autres, de l'Interface de Soutien Assistée (ISA) du Portail Écho.</p> <p>Chaque établissement doit déployer son plan de prévention et d'intervention pour contrer la cyberintimidation et sensibiliser à la cybersécurité, avec l'aide, entre autres, de l'Interface de Soutien Assistée (ISA) du Portail Écho.</p>		<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div>	<p align="center"><b>CONSOLIDATION</b></p>

## Actions prioritaires 2015-2020

- Validation des outils proposés pour l'élaboration d'un portrait technologique par et pour chaque établissement. (CCG-septembre)
- Élaboration d'un portrait technologique par et pour chaque établissement. (octobre — novembre 2015)
- Élaboration d'un plan de développement technologique par enseignant. (septembre 2016)
- Formation technologique continue auprès des directions d'établissement. (2015 ÉCHO-GOOGLE -2020)
- Développement d'indicateurs pour déterminer le niveau à atteindre pour 2019-2020. (juin 2016)
- Déploiement de communautés d'apprentissage avec le personnel des établissements. (8 décembre 2015 — 2020)
- Déploiement d'une communauté d'apprentissage avec des directions d'établissement. (2015-2020)
- Ajout d'un point « Déploiement TIC » récurrent à l'ordre du jour lors des CPS, CPP et CCC.